

auraient eu pour des oracles, les reproches de ce grand-maître, et se confirmaient de plus en plus dans leur aveuglement. »

2^e passage, pag 137.

Etant passé de Bordeaux à Lyon, Cagliostro voulut visiter une des loges de la Haute-Observance, dans laquelle il fut reçu avec tous les honneurs sous la voûte d'acier : il monta sur le trône du vénérable, et ayant invoqué l'assistance divine, il prononça un long discours sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame et le respect dû aux souverains ; il toucha le cœur de quelques individus qui montrèrent le désir de connaître à fond son rit ; il voulut les satisfaire ; et, dans cette vue, il leur enjoignit de préparer la loge selon son système, de choisir douze maîtres et d'avoir une jeune fille innocente. Tout fut prêt pour le lendemain, et il tint l'assemblée. Il commença par un discours dans lequel il leur démontra que tout homme doit être apôtre de Dieu, prêcher le bien, conseiller de fuir le mal ; et que comme les apôtres avaient toujours pratiqué cette maxime, de même, étant douze comme eux, ils devaient tenir la même conduite, en promettant avec serment de se conformer à tout ce qu'il leur imposerait.

Il leur fit faire alors le serment prescrit par son système. « Ensuite je leur prédis (ce sont ses propres paroles) que de même que parmi les douze apôtres il y en avait eu un qui trahit Jésus-Christ, il s'en trouverait un aussi qui trahirait la société ; ils déclarèrent que cela ne pouvait pas arriver ; mais je leur répétai deux fois la même prédiction, ajoutant que ce traître serait puni de la main de Dieu. » Il passa ensuite aux travaux de la pupille (1) qui s'exécutèrent tant avec la caraffe que derrière le paravent, effet toujours nouveau de l'assistance que Dieu lui prêtait, assistance dont il voulut encore paraître ne pas douter, même dans ses interrogatoires ; car il offrit à ses juges, s'ils voulaient, dans le moment, lui faire amener cinquante jeunes filles, de leur montrer le pouvoir qu'il avait en tout temps pour de telles opérations.

(1) Pupille ou colombe, c'est-à-dire un enfant dans l'état d'innocence. *Biogr. univ.*, art. *Cagliostro*.